

# COMMUNE DE ROQUECOURBE (Tarn)



## Note de présentation brève et synthétique BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune ainsi que les documents officiels (délibération et maquette) :

### SOMMAIRE

1. Généralités .....	2
2. Compte administratif 2021 .....	2
3. Orientations 2022.....	3
4. Section de fonctionnement .....	3
Les recettes de fonctionnement .....	4
Les dépenses de fonctionnement .....	5
5. Section d'investissement .....	5
Les recettes et dépenses d'investissement .....	6

## 1. Généralités

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour une année. Il respecte les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unicité, de spécialité et d'équilibre.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

## 2. Compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 se résume ainsi :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes de fonctionnement.....	1 427 559.50 €
- Dépenses de fonctionnement.....	1 278 667.36 €
- Résultat de l'exercice.....	148 892.14 €
- Résultat N -1 reporté.....	1 096 432.16 €
- Résultat cumulé.....	1 245 324.30 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes d'investissement.....	223 041.02 €
- Dépenses d'investissement.....	425 797.72 €
- Solde d'exécution de l'exercice.....	- 202 756.70 €
- Solde d'investissement N - 1 reporté.....	- 55 393.01 €
- Solde d'exécution cumulé.....	- 258 149.71 €

La maîtrise du budget de fonctionnement en 2021 a permis de dégager un excédent global de fonctionnement de 1 245 324.30 €.

La reprise des résultats de l'exercice 2021 se présente de la façon suivante :

Affectation BP 2022	
Au compte 1068 (excédent de fonctionnement n-1)	693 364.71 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	551 959.59 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reportée 001 (déficit)	- 258 149.71 €

## 2. Orientations du Budget 2022

Le budget 2022 a été établi avec les orientations suivantes :

- Moderniser les infrastructures (poursuite du projet groupe scolaire)
- Poursuite de l'engagement du maintien du niveau de qualité des services rendus au habitants (accessibilité du gymnase, passage en éclairage LED du terrain de foot, fleurissement, nettoyages des rues, entretien du réseau d'assainissement secteur Frescaty/Vigné/rue de la République, extension de réseau d'eau Secteur Anouals/Albo, avaloirs d'orages...)
- Mobiliser les subventions de l'Etat et du Département, de la Région et de l'Agence de l'eau, en fonction de l'avancée de ces travaux.

en maintenant toujours un niveau de taux d'imposition et des tarifs des services publics identiques à l'année 2021.

Il s'équilibre en fonctionnement à 1 998 871.59 € et  
 en investissement à 2 913 132.71 €  
 Avec un total du budget qui s'équilibre à 4 912 004.30 €.

## 3. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Il assure le bon fonctionnement au quotidien des services. Le budget primitif de fonctionnement 2022 s'équilibre à hauteur de 1 998 871.59 €

### *Les recettes de fonctionnement*

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, garderie, centre de loisirs, loyers, location de salles, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux participations de la CAF.

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	BP 2022
<b>RECETTES</b>			
013	Atténuations de charges	30 106.14 €	30 000.00 €
70	Produits des services	116 697.77 €	127 550.00 €
73	Impôts et taxes	968 056.64 €	987 234.00 €
74	Dotations et participations	277 247.39 €	272 071.00 €
75	Autres produits gestion courante	18 853.89 €	18 400.00 €
76	Produits financiers	12 661.38 €	11 657.00 €
77	Produits exceptionnels	3 936. €	- €
Total recettes réelles	de fonctionnement	1 427 559.50 €	1 446 912.00 €
042	Opérations d'ordre	- €	- €
002	Excédent antérieur reporté		551 959.59 €
Total recettes	de fonctionnement	1 427 559.50 €	1 998 871.59 €

## Fiscalité

Malgré un contexte difficile, augmentation des matières premières et de l'énergie, la Municipalité a une nouvelle fois fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts pour les contribuables Roquecourbains. Pour 2022, les taux de fiscalité directe locale seront donc stables et déterminés comme suit :

Taux de fiscalité	2021	2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	49.57 %	49.57 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91.65 %	91.65 %

Le produit fiscal est estimé sur des bases d'imposition prévisionnelles revalorisées par rapport à 2021 (environ +3,7%, calculée à partir des indices de prix à la consommation).

Le montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale est de 663 315€.

### Dotations Globale de fonctionnement (DGF) :

De la même manière que pour les années précédentes, la stabilisation de la DGF concerne l'enveloppe globale puisque chaque collectivité territoriale verra son montant en hausse ou en baisse du fait de l'évolution de sa situation au regard des critères de calcul (population, potentiel financier...) et des mécanismes d'écrêtement destinés à financer la péréquation.

La dotation pour la commune de Roquecourbe devrait être en très légère augmentation pour 2022 (+2%).

	Dotation 2021	Dotations 2022
Dotation forfaitaire	93 609 €	92 251 €
Dot Solidarité rurale	34 205 €	34 491 €
Dot Solidarité rurale cible	57 719 €	63 373 €
Dot Nationale de péréquation	16 626 €	16 144 €
<b>Total dotations Etat</b>	<b>202 159 €</b>	<b>206 259 €</b>

### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et les fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées les charges de personnel, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	BP 2022
<b>DEPENSES</b>			
011	Charges à caractère général	347 478.92 €	395 200.00 €
012	Charges de personnel	738 234.45 €	750 753.00 €
014	Atténuation de produits	6 078.00 €	
65	Autres charges gestion courante	151 515.39 €	152 565.00 €
66	Charges financières	31588.93 €	31 588.93 €
67	Charges exceptionnelles	105.00 €	2 000.00 €
68	Dotations Provisions		509 999.02 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	- €	99 900.00 €
Total dépenses réelles	de fonctionnement	1 276 000.69 €	1 942 005.95 €
023	Virement à la section investissement		459 417.93 €
042	Opérations d'ordre	2 666.67 €	2 667.00 €
Total dépenses	de fonctionnement	1 278 667.36 €	2 404 090.88 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2021</b>		148 892.14 €	

## 4. Section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à court ou moyen terme. Elle concerne également des actions, dépenses ou recettes, ponctuelles.

Le budget primitif 2022, s'équilibre en investissement à hauteur de 2 913 132.71 €.

Pour la dette de la commune, le capital restant dû au 01/01/2021 est de 793 780 €. Les annuités de l'exercice 2022 sont de 123 076 € en capital et 30 350 € en intérêt.

En section d'investissement les principales opérations retenues sont :

- Engagement des opérations liées à la construction du groupe scolaire : mandat de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, études.
- Passage en éclairage LED du terrain de foot
- Remplacement des abris bus avenue de Castres
- Mise en accessibilité du gymnase
- Etudes pour local technique terrain de foot
- Maitrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de la République
- Mise hors d'eau des acquisitions ou dons (maison dite « maison du Cerf », maison 1, rue de la République et 3 rue de la Portanelle.
- Acquisition d'une tondeuse

Les prévisions du BP 2022 en section de d'investissement s'établissent comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	BP2022
<b>RECETTES</b>			
10	Dotations et réserves	145 858.77 €	750 576.71 €
13	Subventions d'investissement	40 280.26 €	315 800.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		700 000.00 €
27	Autres immos financières	34 235.32 €	35 228.00 €
138	Autres subventions		7 768.00 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	-	-
024	Produit des cessions		73 200.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>Réelles d'investissement</b>	<b>220 374.35_ €</b>	<b>1 882 572.71 €</b>
021	Virement de la section de fonct		27 969.00 €
040	Opérations d'ordre	2666.27 €	2 670.00 €
041	Opérations patrimoniales		979 731.00 €
	RAR		20 190.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>d'investissement</b>	<b>223 041.02 €</b>	<b>2 913 132.71 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
16	Remboursement d'emprunts	114 555.25 €	123 076.00 €
20	Immobilisations incorporelles	3 057.00 €	2 600.00 €
21	Immobilisations corporelles	136 975.47 €	359 471.00 €
23	Immobilisation en cours	171 210.00 €	614 700.00 €
204	Subventions d'équipement	-	36 000.00 €
020	Dépenses imprévues	-	84 000.00€
<b>Total dépenses</b>	<b>Réelles d'investissement</b>	<b>425 797.72 €</b>	<b>1 219 847.00 €</b>
	RAR		455 405.00 €
041			979 731.00 €
001	Solde d'exécution reporté		258 149.7 €
<b>Total dépenses</b>	<b>D'investissement</b>		<b>2 913 132.71 €</b>
<b>RESULTAT DE</b>	<b>L'EXERCICE</b>	<b>- 202 756.70 €</b>	